



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 25 JANVIER 2017

Délibération N° B17/015

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES
Foncier diffus**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs avenants passés avec les collectivités tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer les avenants modificatifs aux conventions foncières listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B17/.....
 AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES – Foncier diffus
 Bureau du 25/01/2017

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modification proposée
SAINT-MAX Rue John Fitzgerald Kennedy (F08FD400088) Avenant n°2	Commune de Saint-Max <i>Convention du 23/05/2013</i>	Modification des modalités relatives au prix de cession	Modalités définies dans la convention du 23/05/2013	Nouvelles modalités
VAUX Ancienne maison de retraite (F08FD700061) Avenant n°3	Commune de Vaux <i>Convention du 07/01/2010</i>	Prorogation des délais	31/12/2016	31/12/2018
MONDELANGE Site Halberg (F08FD700071) Avenant n°3	Commune de Mondelange <i>Convention du 09/06/2010</i>	Modification des engagements de l'EPFL	Modalités définies dans la convention du 09/06/2010	Nouvelles modalités
UXEGNEY Site Victor Perrin (F08FD800010) Avenant n°4	Commune d'Uxegney <i>Convention du 14/03/2008</i>	Prorogation des délais	30/06/2017	30/06/2019
DOCELLES Papeterie Lana (F08FD800017) Avenant n°2	Commune de Docelles <i>Convention du 29/10/2008</i>	Prorogation des délais	30/06/2015	30/06/2019
SAINT-DIE-DES-VOSGES Menuiserie Duval (F08FD800036) Avenant n°1	Commune de Saint-Dié-des- Vosges <i>Convention du 17/07/2014</i>	Prorogation des délais Modification de l'enveloppe Modification du projet	30/06/2017 375 000 € Résidence d'artistes	30/06/2020 385 000 € Lieu d'interprétation de Le Corbusier, lieu de lecture numérique et résidences d'architectes
EPINAL ZAC de Laufromont (F08FD800037) Avenant n°2	Commune d'Epinal <i>Convention du 18/12/2014</i>	Modification de l'enveloppe	650 000 €	700 000 €